



Pourquoi développer mes relations avec les tutelles ?

En tant que médecin libéral vous avez à interagir avec plusieurs organismes de tutelle, **chacun jouant un rôle spécifique** dans la gestion de l'activité et la régulation du système de santé (ARS, CPAM, URSSAF, CARMF, Ordre, HAS, Syndicats...). Le développement de bonnes relations est essentiel pour **FACILITER L'EXERCICE QUOTIDIEN**, assurer le **RESPECT DES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES** et **AMÉLIORER LA QUALITÉ DES SOINS**.



Faciliter la gestion administrative

- **Résolution rapide des problématiques** liées aux remboursements ou aux cotisations.
- **Réduction des complications** administratives.



Accéder à des ressources

- **Informations précieuses** concernant les évolutions législatives, les protocoles médicaux, ou les aides financières spécifiques à la médecine libérale.
- **Être informé rapidement** et bénéficier de programmes d'accompagnement.



Influencer les décisions locales

- **Participer à la construction des politiques locales de santé** et influencer les choix qui impactent votre pratique, comme les stratégies de soins, les réseaux de santé, ou l'organisation des urgences et des permanences de soins.



Eviter des malentendus

- **Réduction des risques de conflits** sur des sujets sensibles comme les contrôles d'activité, les remboursements ou les inspections .
- Favorise un **dialogue plus apaisé** et la résolution de problèmes.



Avoir un soutien en cas de besoin

- **Aide en cas de litiges ou de situations complexes** (réformes de la sécurité sociale, inspections fiscales, etc.)



Contribuer à la réflexion en santé

- **Participer à l'amélioration des conditions de soins** et à l'organisation du parcours de santé des patients contribuant indirectement à la qualité de vos pratiques et à la satisfaction de vos patients.